

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 11 / juillet 2011 / Situation céréalière française

PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

À l'heure des bilans, cette campagne 2010/2011 se solde sur des prix au plus haut au regard des 5 dernières campagnes. Comparé à la campagne précédente, les agriculteurs vendent leurs céréales en moyenne deux fois plus cher, avec en particulier un bonus plus important (de + 135 à + 145 %) sur les orges brassicoles mais moindre sur le maïs (+ 69%). En l'espace de deux ans, cette hausse se porte à 83%. Ces prix de fin de campagne affichent même une hausse moyenne de +10% par rapport à la campagne 2007/08, excepté pour le blé dur (- 7%) et surtout l'avoine (-15%).

En €/t	juin 2011	juin 2010
	Prix fermes	Prix fermes
Blé tendre	212	115
Blé dur	274	149
Orge mouture	175	88
OBH*	209	90
OBP**	258	104

*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver
**OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Source : FranceAgriMer

Les prix payés aux producteurs stagnent en juin, et sont même orientés à la baisse pour le blé tendre. Seuls le blé dur et surtout les orges brassicoles, dans la lignée des deux derniers mois, achèvent cette campagne sur des hausses de prix significatives (+ 10 à + 20 %). Enfin, les achats fermes s'imposent maintenant définitivement, rassemblant près de 85% des transactions en moyenne.

> Blé tendre

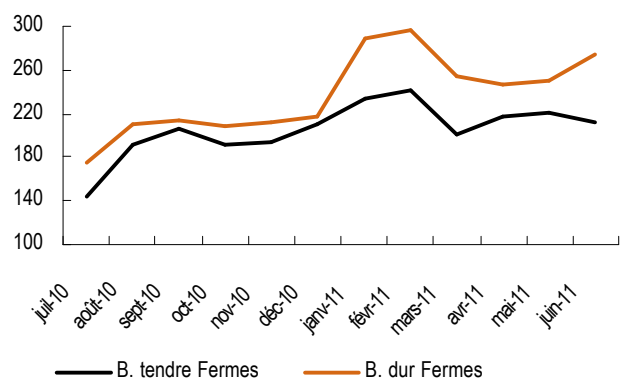
Les prix fermes du blé tendre amorcent un retournement à la baisse en juin, en recul de - 10 €/t sur le mois. Cette modalité d'achat concerne 87 % des transactions. La valeur de la tonne de blé meunier s'établit ainsi à 212 €, comparé à 115 € en juin 2010. Au niveau régional, les prix se maintiennent dans une fourchette de +/- 10 €/t. Le Nord-Est pratique les prix les plus bas (204 €/t) et le Nord Maritime les plus élevés (214 €/t).

> Blé dur

Le prix ferme du blé dur était resté quasi-inchangé au cours du dernier trimestre. Sur ce dernier mois de campagne, il gagne 24 €/t, à la faveur d'une offre nord-américaine annoncée en repli alors que la demande progresse. Le différentiel de prix par rapport au blé dur se rétablit donc à un niveau plus habituel (60 €/t).

En juin, la tonne de blé dur s'échange ainsi à 274 €/t, contre 149 €/t en juin 2010, se maintenant en conséquence en deçà des prix pratiqués en 2007/08, le prix ferme du blé dur en juin 2008 était de 294 €/t.

Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

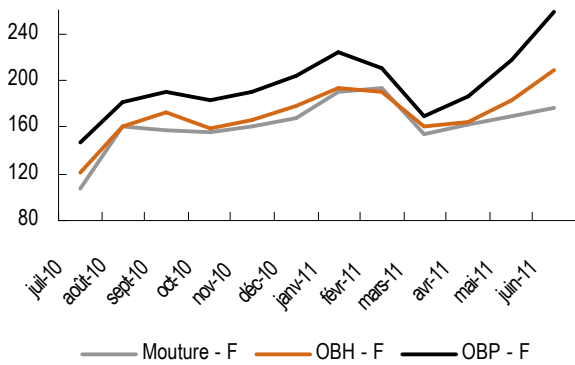


Source : FranceAgriMer

> Orges

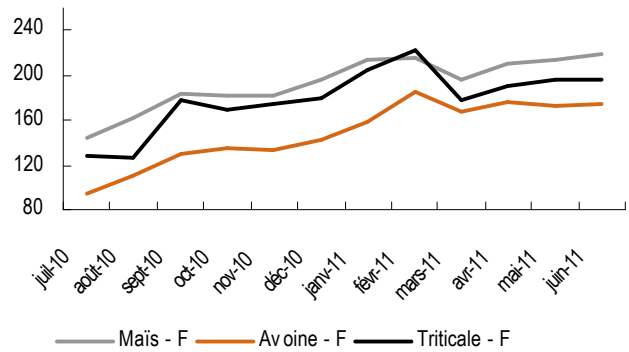
Dans la lignée des deux derniers mois, les orges brassicoles bénéficient encore d'une tendance nettement haussière. Les augmentations atteignent + 27 €/t pour les variétés d'hiver et dépassent même 40 €/t pour les varié-

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Maïs/Avoine/Triticale : prix payés aux producteurs en €/t

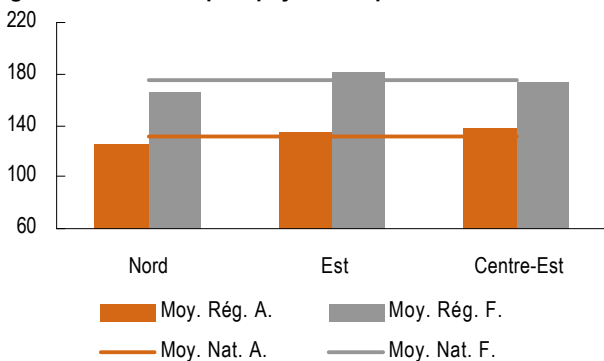


Source : FranceAgriMer

tés de printemps. Les situations régionales demeurent disparates, l'écart de prix maximum dépassant 35 €/t sur les variétés d'hiver et à présent 50 €/t en orges brassicoles de printemps, en recul sur le mois (- 10 €/t). Pour les variétés de printemps, le Nord pratique maintenant les prix plus attractifs.

Les orges de mouture, qui évoluaient jusqu'alors dans le sillage du blé tendre, échappent à la baisse en juin et s'échangent à 175 €/t (+ 6 €/t sur le mois). Les prix pratiqués sont un peu plus disparates qu'en mai, avec un écart maximum de 15 €/t entre deux regroupements régionaux (4 €/t en mai), un minimum au Nord (166 €/t) et un maximum de 181 €/t à l'Est.

Orges de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

> Maïs

Le prix ferme du maïs (soit 85 % des achats) bénéficie, comme les orges fourragères, d'une réévaluation en juin : + 6 €/t. Acheté moins cher que le blé tout au long de cette campagne, le maïs retrouve pour la 1^{ère} fois enfin un bonus (+7 €/t) par rapport au prix de son concurrent, pour un prix moyen à l'échelle nationale de 219 €/t. A l'échelle régionale, les prix restent homogènes, même si l'écart de prix maximum entre deux regroupements régionaux a progressé de 2 €/t à 10 €/t

> Avoine et Triticale

Aucune évolution notable relevée en juin sur les prix d'achat fermes de l'avoine et du triticale, comme le mois dernier. L'avoine est donc stabilisée à 174 €/t (contre 77 €/t en juin 2010) et le triticale à 197 €/t (105 €/t). Pour l'avoine, la modalité d'achat ferme concerne 85 % des volumes échangés mais pour le triticale, cette part atteint 98 %.

	juin 2011	juin 2010
En €/t	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	219	130
Avoine	174	77
Triticale	197	105

Source : FranceAgriMer

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer - Prix d'achat à l'intervention : CGE/DG-Agri - Prix de marché départ zones de production : La dépêche Agricole et Commerciale - Prix de marché rendu zones portuaires : Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brule02@franceagrimer.fr -

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr